

**Vol. 1, n°2, octobre 2018**

**LES ANNALES DE L'UNIVERSITE DE PARAKOU**

Série **"Lettres, Arts et Sciences Humaines"**



**SÉRIE**

**LASH**

# LES ANNALES DE L'UNIVERSITE DE PARAKOU

*Série*

## "Lettres, Arts et Sciences Humaines"

### Organe de Gestion

#### COMITE D'EDITION

**Président** : Prof. GANDAHO Prosper  
**Vice-Président** : Dr. MCA, FATIGBA O. Holden  
**Membres** :  
Prof. ALKOIRET TRAORE Ibrahim  
Dr. MC, GOMEZ C. Ansèque  
Dr. GANDONOU Diane

#### COMITE DE PUBLICATION

**Directeur de Publication** : Dr MC, KISSIRA Aboubakar  
**Secrétaire de Publication** : Dr MC, GNELE José Edgard  
**Membres** :

Dr RAÏMI Fatiou  
Dr HADONOU Comlan Julien  
Dr. DAKO-KPACHA Sabine M.

#### COMITE DE LECTURE

Les évaluateurs (referees) sont des scientifiques choisis selon leurs domaines et spécialités.

#### COMITE SCIENTIFIQUE

|                                                       |                                                    |
|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Prof. HOUSSOU Christophe S. (Géographie, Bénin)       | Prof. BOKO Michel (Géographie, Bénin)              |
| Prof. ALOKO N'Gessan Jérôme (Géographie, RCI)         | Prof. N'BESSA Benoît (Géographie, Bénin)           |
| MENGHO Bonaventure (Géographie, Congo)                | Prof. HOUNDENOU Constant (Géographie, Bénin)       |
| Prof. TCHAMIE Thiou, Université de Lomé (Togo)        | Prof. TENTE Brice (Géographie, Bénin)              |
| Prof. ZOUNGRANNA T. Pierre (Géographie, Burkina Faso) | Prof. DOSSOU GUEDEGBE Odile V. (Géographie, Bénin) |
| Prof. OGOUWALE Euloge (Géographie, Bénin)             | Prof. CLEDJO Placide (Géographie, Bénin)           |
| Prof. VISSIN Expédit W. (Géographie, Bénin)           | Prof. TOHOZIN Antoine (Géographie, Bénin)          |
| Prof. BIO BIGOU Bani Léon (Géographie, Bénin)         | Prof. KOUMAKPAÏ Taofiki (Anglais, Bénin)           |
| Prof. AÏNAMON Augustin (Anglais, Bénin)               | Prof. KOUSSOUHON Léonard (Anglais, Bénin)          |
| Prof. MEDEGAN Ambroise (Anglais, Bénin)               | Prof. KOUDJO Bienvenu (Lettres Modernes, Bénin)    |
| Prof. TOSSOU Okry Pascal (Lettres Modernes, Bénin)    | Prof. ZANOUE Clémence (Anglais, Bénin)             |
| Prof. AMOUZOUVI Dodji (Sociologie, Bénin)             | Prof. IGUE Mamoud (Langues, Bénin)                 |
| Prof. TINGBE-AZALOU Albert (Sociologie, Bénin)        | Prof. KPATCHAVI Adolphe (Sociologie, Bénin)        |

**ISBN/ISSN : 678-99919-62-55-9**

**Les Annales de l'Université de Parakou, Série "Lettres, Arts et Sciences Humaines"**

# LES ANNALES DE L'UNIVERSITE DE PARAKOU

Série

## "Lettres, Arts et Sciences Humaines"

### Notes aux auteurs

#### 1 - Conditions de publication :

Les *Annales de l'Université de Parakou Série « Lettres, Arts et Sciences Humaines »* publient des articles originaux, rédigés en français ou en anglais. C'est une revue ouverte à tous les spécialistes des Lettres et Sciences Humaines. Dans cette vision pluridisciplinaire, les thèmes abordés doivent être obligatoirement en lien avec l'espace, l'environnement, la société, la population, les langues et le développement.

**Présentation du manuscrit :** Tout manuscrit soumis à examen doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1 (simple). Sa longueur totale doit être comprise entre **13 et 18 pages** environ. Il doit respecter les normes usuelles de l'écriture scientifique et comporter les éléments suivants :

- **un titre**, écrit en majuscule, court et très explicite ;
- **un ou des nom(s) d'auteur(s)** dont le nom en majuscule et les initiaux du ou des prénoms en majuscule ; Ex : SOSSOU Koffi Laurent, suivis des affiliations (noms et adresse des institutions). Le nom de l'auteur répondant doit être identifié par un astérisque (\*) et son adresse électronique ;
- **un résumé** en français et en anglais (250 mots maximum) rédigé en trois paragraphes concis (justification, méthodologie, principaux résultats chiffrés) et des mots clés (key words) (4 ou 5 au plus) ;
- **une introduction** qui fait le point de la littérature récente sur le sujet et soulève de façon précise la problématique de la recherche ;
- **une méthodologie**, décrivant clairement les méthodes de collecte et de traitement des données et celles d'analyse des résultats obtenus avec les références si nécessaire ;
- **les résultats** dont les titres sont alignés à gauche en numérotation décimale : titre de niveau 1 en gras (12 pts avant, 6 pts après) ; titre de niveau 2 en gras et italique (6 pts avant, 6 pts après) ; titre de niveau 3 en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après) ; Les illustrations (tableaux, figures et photos) doivent être claires et facile à reproduire, annoncées et commentées puis bien insérées dans le texte à la bonne place. Les tableaux sont numérotés en chiffres romains et leurs titres (en corps 10 et 6 pts après) sont placés en haut. Ceux de grandes dimensions et de format paysage sont à éviter. Quant aux autres illustrations comportant une légende courte et explicite, elles sont numérotées en chiffres arabes et leurs titres (en corps 10 et 6 pts après) sont placés en bas. Les photos peuvent être en couleur pour la version électronique et leurs titres sont portés en bas suivis de leurs sources / auteurs (Prise de vue : H. Soglohoun, mai 2014).
- **une discussion** : tout en apportant les interprétations approfondies des résultats, on montre aussi les liens de l'étude avec les travaux récents et similaires ;
- **une conclusion**
- **les références bibliographiques** : cette rubrique est transcrite en Times New Roman, corps 10, minuscule, interligne simple avec un espace de 6 pts après. Elle doit respecter les normes couramment admises dans les revues internationales et indiquer le nom de tous les auteurs. La liste des références doit exclusivement comporter les auteurs cités dans le texte dans l'ordre alphabétique. A cet effet, il faut distinguer les cas suivants :
  - **dans le corps du manuscrit**, on peut citer un ou deux noms (A. Dansou, 2014, p. 31) ou selon les travaux de A. Dansou (2014, p. 31). A partir de trois auteurs, on utilise « *et al.* » ; (G. BONI *et al.*, 2017, p. 8) ou selon les travaux de G. BONI *et al.* (2017, p. 8). Pour un même auteur avec plus d'une référence par année, il faut préciser (E. SOSSOU, 2015a, 2015b).
  - **dans les références bibliographiques**, les auteurs cités doivent être présentés comme ci-après.

- Pour les ouvrages, Ex : IGUE O. John, 1995, Le territoire et l'Etat en Afrique, les dimensions spatiales du développement, Editions Karthala, Paris, 270 p.
- Pour les articles, Ex : LAVIGNE DELVILLE Philippe, OUEDRAOGO Hubert et TOULMIN Camilla, 2002, Dynamiques foncières et interventions publiques : enjeux, débats actuels et expériences en cours sur les politiques foncières en Afrique de l'Ouest in Pour une sécurisation foncière des producteurs ruraux. Actes de séminaire international, GRAF/GRET/IIED, pp.17-35.
- Pour les informations extraites d'un site web, Ex : VEZIN-LE-COQUET, 2000, Suivi et réduction des pesticides en milieu urbain, <http://www.audiar.org/environ>, 52 p. Consulté le 23/03/2008 à 11h GMT

**NB :**

- Seuls les textes rédigés conformément à ces instructions seront **acceptés et publiés**.
- Vos manuscrits peuvent être envoyés à l'adresse : [annaesuplash@gmail.com](mailto:annaesuplash@gmail.com)
- En cas d'acceptation de publication de votre article, vous serez invité à verser les frais de soumission d'un montant de vingt-cinq mille (25 000) FCFA par article.

# LES ANNALES DE L'UNIVERSITE DE PARAKOU

Série

## "Lettres, Arts et Sciences Humaines"

### SOMMAIRE

| <b>N°</b> | <b>Titre et auteurs</b>                                                                                                                                                                                      | <b>Pages</b>   |
|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>1</b>  | Etat de la gestion du périmètre de reboisement d'Abomey<br>ALI K. F. M. Rachad, ODJOUBERE Jules, KPATINNON N. Rufin et TENTE A. H. Brice                                                                     | <b>1-9</b>     |
| <b>2</b>  | Impact de la formalisation des droits fonciers ruraux sur la sécurité alimentaire des petits exploitants agricoles de la commune de Tchaourou<br>OROU SIKA Azaratou et ABOUDOU YACOUBOU MAMA ABOUDOU Ramanou | <b>10-17</b>   |
| <b>3</b>  | Ambiances thermiques au Togo dans un contexte de réchauffement climatique<br>BADAMELI Pyalo Atina* et KADOUZA Padabô                                                                                         | <b>18-27</b>   |
| <b>4</b>  | Dynamique et répartition démographique dans la région des savanes au Togo : une analyse 0 base des données des recensements généraux de la population de 1970 à 2010<br>LARE Babénoun* et AVOUGLA Koku       | <b>28-36</b>   |
| <b>5</b>  | Insécurité et politiques publiques de sécurité au Bénin : la cohérence d'une action publique<br>SOKOU Donatien                                                                                               | <b>37-49</b>   |
| <b>6</b>  | Enjeux et trajectoires des migrations saisonnières des jeunes de la commune de Bantè<br>AFFO Fabien*, SINA D. Ilyass, OKOTCHE Dieudonné et AMOUZOUVI D. Hippolyte                                            | <b>50-59</b>   |
| <b>7</b>  | Diagnostic sur l'état de vulnérabilité du <i>Khaya grandifoliola</i> C. DC. dans la plaine du Litimé au sud-ouest du Togo<br>KOUYA Ama-Edi                                                                   | <b>60-71</b>   |
| <b>8</b>  | « <i>Yo yaa kin kpaara hinsa</i> » : La problématique de la contribution des migrants au développement de la ville de Parakou au Bénin<br>TCHANTIPO Saï Sotima                                               | <b>72-78</b>   |
| <b>9</b>  | Gender relations and women abuse in Buchi Emecheta's <i>second-class citizen</i><br>SIDI CHABI Moussa et AGUESSY Yélian Constant                                                                             | <b>79-91</b>   |
| <b>10</b> | Les dynamiques socio-économiques des migrations agricoles des jeunes de la région d'Oké-Owo (Commune de Savè) vers le Nigeria<br>HADONOU Comlan Julien, ONIBON DOUBOGAN Yvette et ADOUSA Raumuald            | <b>92-100</b>  |
| <b>11</b> | Dynamique du secteur informel et sa contribution à la fiscalité communale à Porto-Novo<br>VODOUNNON TOTIN K. Marius et AZALOU TINGBE Emilia M.                                                               | <b>101-109</b> |
| <b>12</b> | Teaching english for specific purposes in universities : from Benin higher education strategic goals implementation<br>HOUNNOU AZOUA Mathias                                                                 | <b>110-117</b> |

# DYNAMIQUE DU SECTEUR INFORMEL ET SA CONTRIBUTION A LA FISCALITE COMMUNALE A PORTO-NOVO

VODOUNNON TOTIN K. Marius, AZALOU TINGBE Emilia M.

## RESUME

Depuis la promulgation de la loi sur la décentralisation au Bénin, l'assiette fiscale est devenue l'indicateur majeur de financement des initiatives communautaires, avec pour induction, l'amélioration de la capacité financière locale d'auto développement des collectivités territoriales. Paradoxalement, cette assiette fiscale est très souvent déficitaire, suite à un processus de décentralisation faiblement approprié par les acteurs et qui rend peu appréhensible l'étendue du champ fiscal. Dans cette perspective de limitation des recettes communales, comment le secteur informel contribue-t-il au budget communal de Porto-Novo ? il s'agit ici d'analyser la part du secteur informel dans la mobilisation des ressources financières communales. L'approche méthodologique empruntée s'inspire d'une démarche itérative qui combine techniques et outils de recherche qualitative et quantitative. 62 informateurs clés ont été approchés sur la base des techniques d'échantillonnage de choix raisonné couplé de boule de neige.

Au terme des analyses issues des données de terrain, il s'ensuit que tout en employant près de 81,3% de la population active à Porto-Novo, le secteur informel contribue considérablement à l'assiette fiscale communale. Mais face à l'évasion fiscale dont il est sujet, la réorganisation du secteur permettra sa rentabilisation dans le système fiscal au sein des municipalités du Bénin.

**Mots clés :** Décentralisation – collectivités territoriales – assiette fiscale – secteur informel – Porto-Novo.

## ABSTRACT

Since the enactment of the law on decentralization in Benin, the tax base has become the main indicator of financing of community initiatives, with the induction of improving local self-government financial capacity for self-development. Paradoxically, this tax base is very often deficient, following a process of decentralization that is not very appropriate by the players and which makes the scope of the tax field little apprehensible. In this perspective of limiting municipal revenues, how does the informal sector contribute to the municipal budget of Porto-Novo? The general purpose of this work is to analyze the contribution of the informal sector in the mobilization of communal financial resources. The methodological approach borrowed is inspired by an iterative approach that combines techniques and tools of qualitative and quantitative research. 62 key informants were approached on the basis of coupled reasoning sampling techniques of snowball.

Based on the analysis of the field data, it follows that while employing nearly 81.3% of the working population in Porto-Novo, the informal sector contributes significantly to the municipal tax base. But in the face of the tax evasion it is about, the reorganization of the sector will allow its profitability in the tax system in the municipalities of Benin.

**Key words:** Decentralization - local authorities - tax base - informal sector - Porto-Novo

## 1. Mise en perspective théorique du problème

Quelle que soit l'opinion que l'on puisse porter sur les activités informelles, qu'il faille notamment les promouvoir ou les annihiler, leur quantification est une étape préalable nécessaire. Sur ce plan, il semble qu'il y ait unanimité pour considérer que leur contribution au PIB, dans la plupart des Etats s'estime en dizaine de points de pourcentage (P. Barthélemy, 1998, p. 8). Avec l'effectivité de la politique de la décentralisation, le développement local et son financement a plus que jamais retenu l'attention des pouvoirs publics et surtout des élus locaux. Ainsi, à la faveur du nouveau dispositif institutionnel, ayant pour objectif fondamental de réduire la pauvreté et de faciliter une prospérité communautaire locale à partir des initiatives portées par les élus locaux, l'Etat s'est vu obligé d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies concentrées pour le développement intégré des territoires en inventant des procédures pour l'organisation institutionnelle du développement local que la décentralisation a progressivement confié aux collectivités locales. La loi 97-029 du 15 Janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin donne, dès lors, une autonomie aux collectivités locales tant dans l'autogestion que dans la planification et le développement local. Il s'agit donc, par le biais de la nouvelle orientation de développement à la base, d'affermir la démocratie et la gouvernance locales, d'exercer librement, de promouvoir le développement local et de soulager les besoins et aspirations des communautés. Le local devient dès lors, le cadre de gestion politique et administrative le plus efficient et le plus pertinent de mobilisation des ressources (potentiel humain, ressources économiques, ...). Il incombe désormais aux acteurs municipaux de garantir aux populations une ligne de croissance durable et de prospérité territoriale à travers l'offre et la fourniture des services publics. Les pouvoirs locaux devront faire face désormais aux nombreuses et variées attentes et aspirations de leurs administrés en termes de délivrance de services publics locaux. La priorité est donc à l'exploitation et à la valorisation au maximum des différentes potentialités financières endogènes et ce, en application du principe de subsidiarité qui fonde la question de la valorisation des ressources locales.

Ainsi, la mise en œuvre des plans de développement crée d'une part, des interactions développeurs/développés et d'autre part, des interactions, dispositif de développement/contexte social. Car,

les relations entre développeurs/développés s'effectuent dans un contexte social où se confrontent plusieurs facteurs (écologique, culturel, politique, fiscal, administratif, législatif, institutionnel, etc.) (J.-P. Olivier de Sardan 1995, p. 140)

L'autonomie des collectivités territoriales à laquelle devra aboutir le processus de décentralisation, implique donc pour les élus municipaux, une mobilisation accrue de leurs ressources financières pour renforcer leurs capacités à financer et à gérer les initiatives de développement communautaire, et à assurer un niveau satisfaisant de services publics sociaux à leurs administrés. Il apparaît alors la nécessité de trouver les ressources nécessaires pour cette mission. Pour le législateur béninois, la majeure partie de ces ressources doit provenir de la fiscalité locale. Mais les premières expériences de mise en œuvre du processus semblent témoigner d'un échec fiscal et financier puisque la situation des comptes des collectivités territoriales, même si elle est pour des raisons structurelles, s'est progressivement détériorée et critique au cours du temps et ce, par défaut d'optimisation d'une stratégie rigoureuse de production de richesses.

En effet, dans toutes les administrations municipales, les dépenses sont en progression nette alors que les recettes sont constantes et s'agrippent majoritairement aux compétences et moyens afférents qui leur ont été transférés par l'État. La volonté d'organiser le secteur informel qui prédomine afin qu'il contribue au budget est manifeste et se traduit par des études et la mise en œuvre de programmes. Mais force est de constater que, du fait de la précarité des emplois, le secteur informel reste prédominant et occasionne d'importants manques à gagner, en dépit des efforts consentis (CES, 2011, p. 5).

Il s'en suit donc une situation d'impasse fiscale dans laquelle opèrent la plupart des collectivités territoriales du Bénin. Dans cette perspective, le levier fiscal est mobilisé non seulement sur les ressources taxables indiquées par le législateur, mais aussi sur l'investissement privé relevant du secteur informel. A cet effet, la délégation de l'autorité du développement local conférée aux collectivités territoriales fait du secteur informel, un regain d'intérêt majeur pour les municipalités, du fait de la faiblesse de l'assiette fiscale communale et des enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs croissants qu'elle soulève dans le processus de la mobilisation des ressources financières.

Dans la problématisation de la réalité, mettre en relation ces deux aspects juxtaposables que sont le secteur informel et la décentralisation apparaît indicatif pour évaluer la participation populaire à la gestion communale d'une part, et la capacité réelle de prise en charge du développement local par les acteurs municipaux supposés capables de mobiliser les ressources endogènes. Dans cette perspective, et contrairement aux études antérieures qui invitent une modélisation axée sur les approches de l'économie classique, la présente réflexion se propose de porter un regard sociologique sur la fiscalisation du secteur informel, pourtant jugée anti-normatif, mais contribuant à la mobilisation des recettes au service du développement local. Il s'agira d'orienter la préoccupation autour de la question de recherche suivante : dans quelles proportions le secteur informel peut-elle répondre à la demande sociale des porto-noviens dans l'actuel contexte de décentralisation ?

Il s'agit objectivement, d'appréhender la part du secteur informel dans la mobilisation des recettes liées à l'économie communale à Porto-Novo ; une telle appropriation de la question sera pondérée au moyen de la contribution financière du secteur en termes de revenus à l'assiette fiscale de la municipalité. A cet effet, l'hypothèse de recherche stipule que le dynamisme du secteur informel à Porto-Novo favorise la mise en œuvre du processus de décentralisation en raison du développement local auquel il participe.

## **2. Modèle d'analyse et approche méthodologique de la recherche**

En tant que prolongement de la problématique, le modèle d'analyse est une articulation sous une forme opérationnelle des pistes et repères retenus pour présider au travail d'observation. La mise en perspective des types de relation entre le secteur informel et la décentralisation qu'implique le postulat de recherche sera cerné au moyen de deux paradigmes : le schème actanciel et le schème fonctionnel qui relèvent respectivement de la Sociologie de l'acteur et du courant holistique. Le premier regroupe les courants sociologiques nouveaux tels que l'approche phénoménologique, l'interactionnisme symbolique, l'ethnométhodologie, la Sociologie de l'action d'Alain Touraine, l'individualisme méthodologique de Raymond Boudon et la Sociologie des organisations. Tous ces courants, dont la paternité peut être attribuée à Max Weber, inscrivent sur le fronton de l'édifice de la Sociologie normative des critiques dont la finalité

demeure la reconnaissance de l'intentionnalité de l'action ainsi que son irréductibilité à une détermination causale (S. Diene, 2001, p. 47).

Dans ce projet de recherche, la variable secteur informel est construite en référence à la Sociologie économique de N.J. Smelser et R. Swedberg (2005). Il s'agit ici, de "l'application des cadres de référence, variables et modèles explicatifs de la sociologie à des activités ayant pour but la production, la distribution, l'échange et la consommation de biens et services rares." L'approche générale consiste à appréhender toute forme d'économie, ici, l'économie informelle comme étant une forme sociale, le résultat d'une construction d'actions et de relations sociales. Sa contribution au processus de développement local est révélatrice d'une corrélation. Dans ce cas, les deux aspects de la question renvoient à une induction mathématique schématisée comme suit : K= décentralisation et L= secteur informel. L dont il s'agit de rendre compte est appréhendé comme la résultante du comportement des acteurs qui y sont impliqués. Sous cet angle conceptuel-théorique, J. M. Berthelot (1990, p. 76) énonce que :

*« l'acteur, en sciences sociales, est un concept construit à partir de celui d'action, et non à partir d'un référent ontique déterminé qui serait l'homme et ce même s'il n'est pas d'action sans hommes. L'action impliquant comme détermination spécifique l'intentionnalité s'applique aussi bien à des entités collectives, à des organisations, qu'à des individus ».*

Les acteurs du secteur informel sont considérés comme des agents économiques qui se meuvent au sein d'un champ opérationnel, d'un contexte ou d'un système d'actions, symbolisé, représentant la collectivité territoriale de la commune de Porto-Novo. Leurs actions et activités se déroulent dans des structures qui y sont situées. Cette approche invite à saisir la contribution du secteur informel comme une forme de participation citoyenne à la gouvernance locale ; même si cela est de façon non formalisée.

En définitive, le secteur informel résulterait alors de l'agrégation d'actions et aurait des inductions sur la décentralisation.

Cette situation conduit à l'analyse fonctionnelle résumée par la formule corrélatrice dont les symboles K et L représentent les mêmes phénomènes que dans le schéma actanciel ci-dessus explicité. Par déduction analytique, il sera justifié comment et pourquoi les exigences de fonctionnement de la décentralisation dont la finalité est le développement local, nécessitent que le secteur informel participe pleinement à ce dernier. La problématique de la fiscalisation du secteur informel reste donc posée.

### 3. Résultats

#### 3.1 Le secteur informel à Porto-Novo

La municipalité de Porto-Novo regorge d'une densité humaine avec une forte croissance démographique. La figure 1 indique la dynamique de la population de 1992 à 2013.

Cette croissance démographique se traduit par une accélération du processus d'urbanisation qui résulte des caractères attractifs de la ville et de sa proximité avec le Nigeria. En conséquence, il s'observe une forte propension d'augmentation des activités informelles. L'informel qui regroupe les activités artisanales et commerciales, concentre 81,3% de la population active selon le RGPH4. Ses implications diverses induites sont pensées en termes d'intégration économique, de cohésion et de régulations sociales.

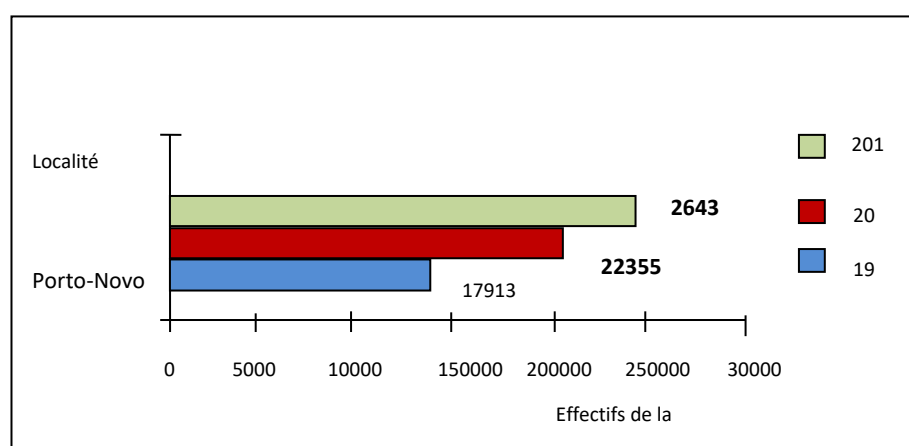


Figure 1 : Dynamique de la population de Porto-Novo de 1992 à 2013

Source : Mairie de Porto-Novo, 2014

Pour Arllano, Gasse et Verna (1994, p. 242),

*« Nous ne saurions longtemps ignorer la multitude de ses petits métiers qui, dans un environnement urbain en croissance, offrent des biens et des services peu coûteux et adaptés aux réalités socio-culturelles et aux besoins des populations. Ces entreprises sont essentielles pour susciter la richesse collective. Elles permettent de réaliser des revenus substantiels, de créer des emplois, de régler quelques problèmes de chômage [...]. Elles contribuent aussi aux efforts de développement endogène ».*

Il s'ensuit donc la mise en évidence de la fonction régulatrice d'un secteur informel constructeur dans un contexte de crise. Cette économie informelle constitue pour beaucoup, une bouée de sauvetage. En effet, les activités du secteur informel sont devenues une opportunité permettant aux citoyens, qui n'ont pas réussi à obtenir un emploi dans les secteurs privé et public, d'exercer un métier qui leur apporte un revenu, loin des procédures d'embauche, caractérisées par leur lenteur et parfois leur injustice. Selon les statistiques de l'INSAE sur les finances locales, chaque année, la ville de Porto-Novo perd constamment, sur 05 ans, environ 400 millions de francs CFA, soit 2 milliards de recettes fiscales. Les structures chargées des recouvrements n'arrivent à réaliser que 32% des émissions avec un gap de 68% attribué à l'évasion fiscale.

L'économie locale à Porto-Novo repose essentiellement sur le secteur informel ; une situation favorisée par la porosité des frontières entre le Bénin et le Nigeria, support d'une mobilité humaine et commerciale basée sur le développement de la contrebande. Les carences administratives de transformations significatives de ce secteur dans le sens d'une formalisation des activités limitent leurs capacités à rentabiliser les devises de ce secteur au profit du financement des initiatives communautaires. Elle ne se contente que de la collecte des taxes et patentes foraines. Le commerce formel représente une infime part des activités économiques de la ville. En termes d'unités économiques, le secteur informel totalise près de 90% de l'ensemble des unités et concerne surtout les activités secondaires et tertiaires que sont le commerce (57%), l'artisanat (10%), les services (22%) tels que la restauration, le transport et les réparations et autres (1%). Son développement sans cesse croissant et les opportunités qu'il offre constituent un pilier pour les collectivités territoriales en matière de collecte de ressources financières.

### 3.2 Décentralisation et faiblesse de l'assiette fiscale à Porto-Novo

En droit administratif, la décentralisation désigne un « système d'administration permettant à une collectivité humaine (décentralisation territoriale) ou à un service (décentralisation technique) de s'administrer eux-mêmes sous le contrôle de l'Etat, en les dotant de la personnalité juridique, d'autorités propres et de ressources ». Pour M. Totin (2012), elle suppose « le transfert des responsabilités législatives et administratives de l'Etat central aux entités locales décentralisées dans le dessein d'opérer le développement à la base et son financement à partir des initiatives communautaires ».

La littérature sur les enjeux de la décentralisation donne déjà un éclairage sur sa relation nécessaire au développement local qui se conçoit selon Handicap international (2007) comme tout un processus endogène s'inscrivant dans un territoire vécu, conduisant à un projet global de société en articulation avec l'extérieur. Dans son opérationnalité, la décentralisation renvoie donc à une démocratie de proximité et constitue par-delà un outil d'impulsion de développement local (M. Totin, 2012, p. 285). Il met en jeu tous les acteurs et surtout les agents économiques et a pour ambition première, d'infléchir la tendance classique des approches de développement en vue d'une meilleure redistribution de pouvoir à la base et d'une autopromotion de développement à partir de transformation des ressources locales ; il vise de cette part, une mutation profonde des sociétés locales, indicatrice de changement social. Cette dévolution de pilotage de l'action publique locale conférée à la décentralisation indique des obligations tant financière que techniques annexées à l'assiette fiscale.

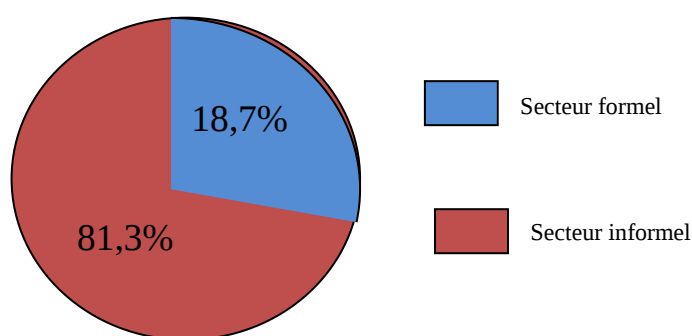
Dans le même temps, les besoins en ressources publiques des collectivités locales sont de plus en plus croissants en raison notamment de l'urgence des actions de lutte contre la pauvreté au niveau communal. Or, la situation budgétaire demeure préoccupante avec un déficit de base alors que les contribuables ne cessent de se plaindre du poids de la fiscalité. Face aux défis du développement local, dans un contexte de contraintes budgétaires au niveau communal, l'augmentation de la fraction des entreprises imposables s'impose aux collectivités territoriales pour accroître les recettes fiscales et élargir le champ fiscal à un secteur informel en pleine expansion. Les déficits budgétaires en comparaison aux prévisions sont imputables à un ensemble de facteurs et dimensions qui rendent déséquilibrée l'assiette fiscale. Il s'agit entre

autres du caractère aléatoire des normes d'imposition, la médiocrité des incitations à l'entrepreneuriat, l'inadaptation des stratégies de collectes de taxes, la quasi absence de politique de communication et de sensibilisation des acteurs sur les enjeux et défis de la taxe de développement local ; ce qui semble justifier le comportement non adhérent du contribuable. A cela s'ajoute le déficit organisationnel d'une administration communale peu performante. Autant d'indicateurs d'incohérence qui induisent des effets de distorsion sur l'assiette fiscale au niveau des municipalités du Bénin.

### 3.3 Mobilisation des recettes et part du secteur informel

Au Bénin, comme dans la plupart des pays en développement, le secteur informel est en passe de devenir la clé de voûte de l'économie. A Porto Novo, ce secteur se développe à un rythme très rapide compte tenu du nombre très faible d'entreprises structurées et surtout de l'opportunité économique et commerciale qu'offre le marché nigérian. La disparition progressive des entreprises publiques et semi-publiques et la faible création des entreprises privées ont conduit à une main d'œuvre disponible et entrepreneuriale sur le marché du travail. L'économie informelle est en mesure de créer des emplois, et même de contribuer au Produit Intérieur Brut, donc au revenu national. (G. Muheme, 1995, p. 101). Pour C. Maldonado (2001), les activités informelles deviennent la seule alternative pour les chômeurs et pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail. En dépit du fait que l'économie formelle ne peut sortir les pays de la crise économique et des conjonctures structurelles, elle pourvoit au moins à l'essentiel des emplois urbains et constitue une réponse aux besoins sociaux des actifs. Elle devient ainsi un levier de production de richesses en même temps qu'un facteur de redistribution. Il se dégage donc son rôle de première importance quant au maintien de l'équilibre du système social des centres urbains. (J.P. Lachaud, 1988, p. 9). Au Bénin, le secteur informel conserve une place de taille dans l'économie nationale puis dans l'économie locale, comme l'indique la figure II.

Au regard du diagramme, il est clair que 81,3% de la population est dans le secteur informel contre 18,7% dans le secteur formel. Cette proportion significative prédominante de l'informalité repositionne tout le débat théorique et conceptuel du secteur quant à ses caractéristiques, des causes, et surtout le manque à gagner qu'il crée pour la comptabilité nationale. Mais cette problématique de réfutation du secteur informel devient à la limite discutable dans l'actuel contexte de la décentralisation où les théories économiques légitiment une conception fiscale basée sur la collecte de l'impôt.



**Figure II** : Répartition de la part du secteur formel et informel au Bénin

Source : INSAE, 2013

Environ 33% de l'impôt collecté au niveau communal à Porto-Novo sont prélevés sur des initiatives privées non enregistrées.

### 3.4 Secteur informel comme source de financement pour la mairie

Les opérations de financement des initiatives communales sont basées sur une mobilisation de ressources tournée vers la fiscalité locale. Cette dernière est conçue et pensée comme l'ensemble des impôts et taxes à caractère fiscal collectés par les services techniques de la municipalité. L'appréciation des données comptables de la municipalité de Porto-Novo montre qu'après la patente, premier impôt de recouvrement, la contribution du secteur informel est le 2<sup>ème</sup> impôt du point de vue rentabilité. Sa prépondérance est corrélative en ce sens que le secteur informel remplit une fonction sociale à travers l'absorption des chômeurs mais aussi à travers le concours à la satisfaction sociale. Il remplit aussi une importante fonction économique à travers un considérable apport à la formation des richesses locales mais aussi à la réalisation des programmes et des politiques de développement local. Elle représente en moyenne environ 32,8% des recettes mobilisées au profit du budget communal. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'évolution du budget de 2012 à 2015 avec une apparente croissance de la prévision en fonction des besoins à l'année n+1.

Tableau I : Compte Administratif de la Mairie de Porto-Novo

| Recettes fiscales | Années       | 2012        | 2013        | 2014          | 2015          |
|-------------------|--------------|-------------|-------------|---------------|---------------|
|                   | Prévisions   | 700 112 907 | 700 112 907 | 1 600 000 000 | 1 460 951 000 |
|                   | Réalizations | 353 285 987 | 355 452 519 | 451 852 240   | 500 072 495   |
|                   | Taux         | 50,46 %     | 54,68 %     | 28,24 %       | 34,22 %       |

Source : Mairie de Porto-Novo, 2016

L'application proportionnelle du taux de 32,8 % de contribution aux recettes annuelles mobilisées illustre toute l'importance du secteur informel à l'assiette fiscale du budget et justifie sa grande contribution au financement des actions du développement local ; ceci témoigne que le secteur informel occupe une place non négligeable dans le budget de la Mairie. Les gaps de gains entre les prévisions et les recettes sont expliqués par un ensemble de facteurs qui relèvent à la fois d'une insuffisance de recensement fiscal, de la non maîtrise des contribuables et surtout de l'évasion fiscale.

Le schéma ci-dessous donne un aperçu du lien entre secteur informel et mise en œuvre de la décentralisation à Porto-Novo.

#### 4-Discussion

Le secteur informel, longtemps ignoré et sujet à tout critique, semble trouver une forte légitimité dans le processus de la décentralisation au Bénin. La restriction des budgets communaux avec sa répercussion sur l'autofinancement du développement local induit les collectivités territoriales à un élargissement du champ fiscal ; l'impôt étant la base de mobilisation des ressources financières. Or, la configuration actuelle du système fiscal local ne permet pas une mobilisation optimale des ressources fiscales. Le cadre conceptuel ci-dessous donne un aperçu des contingences relatives aux contraintes budgétaires et à l'apport du secteur informel dans la mise en œuvre de la décentralisation.

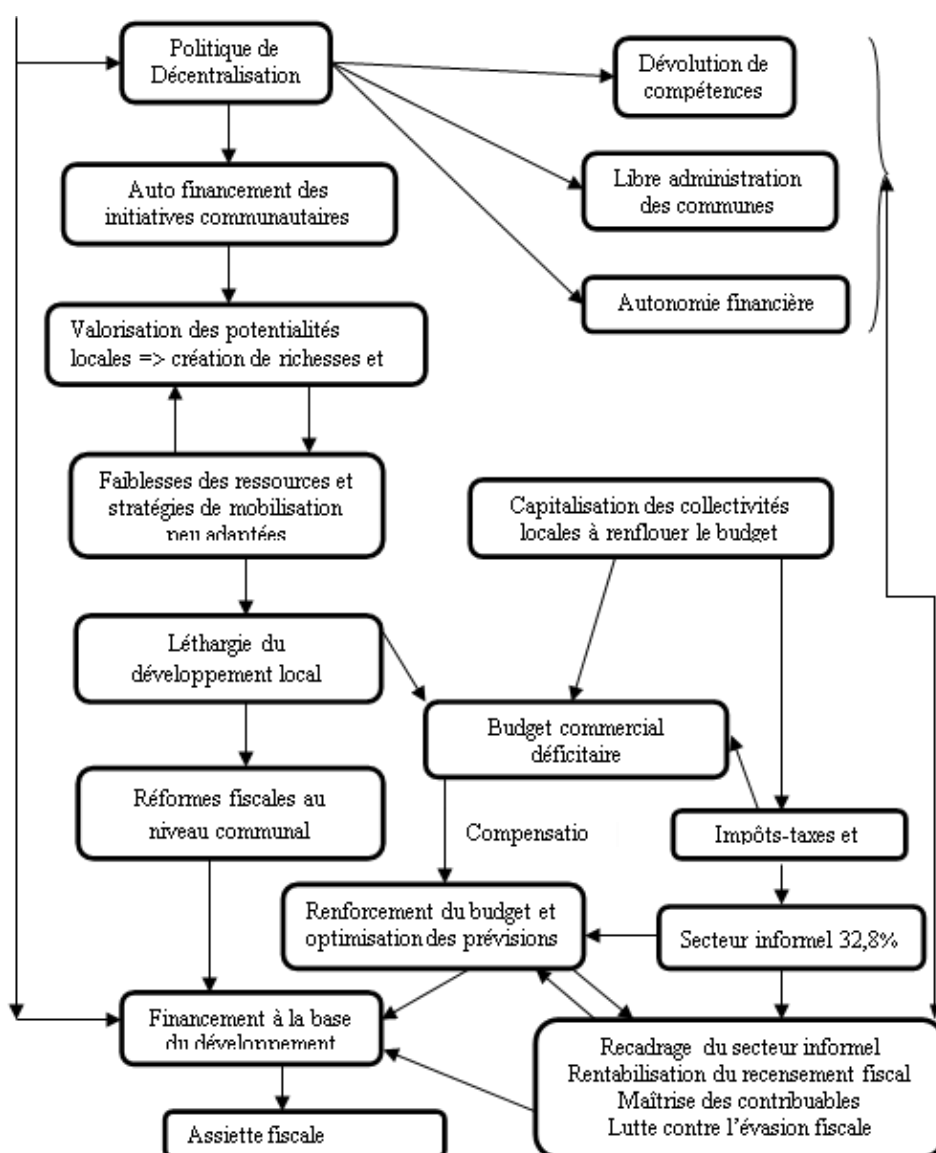


Figure 1: Illustration conceptuelle de la corrélation entre la décentralisation et le secteur informel

Avec l'avènement de la décentralisation et la délégation de l'autorité de développement local conférée aux collectivités locales, le secteur informel, longtemps resté non valorisé et minimisé, connaît au début des années 2000, un regain d'intérêt majeur pour les municipalités, du fait de la faiblesse de l'assiette fiscale

communale et des enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs croissants qu'elle soulève dans le processus de mobilisation des ressources financières. Ce qui veut dire qu'on ne peut concevoir le développement de la commune de Porto-Novo en la séparant de son territoire, de son histoire et de ce que cet espace a été dans le passé. A cet effet, A. Moine (2014, p. 21) parle du territoire, du travail social et de la contribution du travail social au développement local. Citant Paquot (2011, p. 67), Moine retient que « le social se manifeste dans l'interaction entre individus situés et localisés, (...) ce territoire est donc un résultat, une conséquence de causes à recenser, à analyser ».

Par ailleurs, les réflexions de M. Le Berre (1995, p. 13) n'ignorent pas la relation entre l'espace et la vie d'un groupe. C'est pourquoi l'auteur pense que le territoire peut être défini comme la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. C'est une entité spatiale, le lieu de vie du groupe, indissociable de ce dernier.

L'économie informelle dans ce cas précis, si elle est recadrée, dégage finalement des ressources et représente un facteur de décollage économique local. Le schéma conceptuel ci-dessus donne un aperçu corrélatif de l'induction mathématique schématique  $K =$  décentralisation et  $L =$  secteur informel positionné par le modèle analytique.  $K$  dont il s'agit de rendre compte est appréhendé comme la résultante du comportement des agents économiques qui y sont impliqués et révèle du rôle des contribuables dans la mise en œuvre du processus. Cette implication normative des acteurs sociaux justifie l'importance des agents économiques, quoique formels ou non, dans la gestion des affaires locales. Il s'énonce clairement donc que le secteur informel est un potentiel levier de développement local à travers sa contribution au budget communal. Les théories économiques qui ont longtemps réservé et fustigé sa position positive dans les contextes de crises doivent être réappropriées dans l'actuel contexte de la décentralisation où la collecte de l'impôt est nourricière des budgets municipaux. Les analyses de K. Rabah (2012) évoquent davantage les différences entre les approches économiques et celles sociologiques. En effet, l'auteur pense que l'économie informelle, vue sous l'angle économique, est perçue comme une désorganisation d'ordre économique. En revanche, pour le sociologue, ces activités en dehors de l'organisation informelle de l'économie, cachent des dynamiques sociales importantes : la volonté d'améliorer les revenus des individus et des familles (la catégorie des commerçants informels), l'animation des espaces libres non intégrés dans l'aménagement des territoires et la recherche d'un statut social valorisé. Il poursuit ses réflexions pour penser que les paramètres qui méritent d'être analysés par une approche sociologique sont surtout les types d'espace conquis par les commerçants informels, les caractéristiques sociodémographiques de ces commerçants et les types de produits commercialisés. L'auteur ne manque pas de faire une analyse des différents paramètres. Selon lui, en ce qui concerne le premier aspect, on a relevé que les espaces occupés par ces commerçants sont surtout situés à des endroits fréquentés par la population : trottoirs, ruelles, espaces avoisinants les villes, etc. ce choix est d'ordre stratégique puisque la position de localisation d'un commerce est très recommandée dans les business-plan. Aussi, la sociologie algérienne renseigne sur les souks (marché au sens moderne du terme) qui renvoie aux traditions des sociétés arabo-musulmanes qui ont toujours favorisé les marchés ouverts au lieu des grandes surfaces et des centres commerciaux. L'organisation sociologique des échanges commerciaux via l'économie informelle véhicule donc des valeurs commerciales ancrées dans des traditions sociologiques où le souk est non seulement un lieu d'échanges (au sens économique) mais aussi un lieu de partage et de communication. L'analyse du fonctionnement de ces types de souks permettra de mieux comprendre l'interactionnisme symbolique et les représentations sociologiques de ces activités commerciales si on fait appel à la vision d'E. Goffman et de Pierre Bourdieu (E. Goffman, 1973 ; P. Bourdieu, 2001). En revanche, par rapport aux caractéristiques sociodémographiques de la population qui active dans ce secteur informel pour situer les acteurs de ces dynamiques sociales, il a fait recours aux résultats de la dernière enquête socioéconomique réalisée par l'Office Nationale des Statistiques (ONS) de l'Algérie. Il a enfin, porté un regard particulier sur la composante des principaux produits les plus concernés par cette économie pour comprendre la division sociale de la pratique commerciale dans ce type d'économie.

Toutefois, la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales, la maîtrise des contribuables et la réforme du système fiscal communal permettront de régler les gaps de prévision et de disposer de ressources financières pour mieux piloter le développement local.

## Conclusion

L'appréciation de l'environnement socio-économique de mobilisation des ressources financières par les collectivités locales révèle que le secteur informel s'est taillé une place de choix dans l'architecture de la base taxable. Sa contribution à l'assiette fiscale communale est liée à ses capacités de production de biens et de services, aux valeurs ajoutées générées (il produit plus de 32,8% des valeurs de toutes les activités économiques de la commune), et à sa contribution de plus de 26,0% au budget annuel de la commune par le biais de ses recettes fiscales. Cette fonction contributive, conjuguée aux particularités économiques, fait jouer au secteur informel « porto-novien » un rôle capital dans la mobilisation des ressources propres de la commune; et ce d'autant plus que l'autonomie financière à laquelle lui convie la décentralisation est compromise par la faiblesse de l'activité économique dont la déliquescence du secteur formel est un indicateur. Dès lors, créer les conditions propices à l'exploitation du potentiel immense que constitue ce secteur à Porto-Novo constitue un réel défi pour l'avenir de la commune, surtout dans ce contexte de recherche d'autofinancement des initiatives communautaires et de quête de consolidation des acquis de la décentralisation, car, la prévalence du secteur informel dans la commune de Porto-Novo n'est pas ex-nihilo. Elle est liée à sa culture, à son espace, à des acteurs et des activités qui ont évolué dans le temps et dans l'espace.

## Références bibliographiques

- MOINE Alexandre, 2014, Le territoire comme un outil de transdisciplinarité vers des diagnostics partagés, *L'Espace géographique*, pp.284-290
- BA GNING SADIO, 2013, Les femmes dans le secteur informel aujourd'hui, in *Travail et genre dans le monde. L'état des savoirs*, (sous dir) Margaret Maruani, La Découverte, pp. 336-344.
- COQUERY-VIDROVITCH Cathérine, 1991, L'informel dans les villes africaines : essai d'analyse historique et sociale, in C. Coquery-Vidrovitch, S. Nedelec., *Tiers-monde : l'informel en question ?*, Paris, L'Harmattan, 283p.
- ARELLANO, R., Y. Gasse et G.Verna, 1992, « Le monde de l'entreprise informelle : intervention ou laissez-faire », Centre Sahel Université Laval, Canada, Série Dossiers, n° 26, septembre.
- BOKO Sylvain H. 2008, « Un aperçu sur la décentralisation fiscale et les finances locales en Afrique francophone », 12 p.
- CES, 2011, *Le secteur informel au Bénin : problématique et perspectives de contribution à l'économie nationale*, Rapport du Conseil Economique et Social, 25 p.
- BOURDIEU Pierre, 2001, *Le sens pratique*, Paris : Éditions de Minuit
- Commission de l'UEMOA, 2009, *Rapport de surveillance multilatérale*
- DIOUF Aly, 1997, *Le transfert de compétences : partage du pouvoir entre l'Etat et les collectivités locales*, Dakar, SAFEFOD, P.5
- FOURN, Elisabeth., 2005, « La situation de la femme béninoise hier et aujourd'hui ». In *Annales de la Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines*, Abomey-Calavi : 304-340.
- GOFFMAN Erving, 1973, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, Paris : Éditions de Minuit, coll. «Le Sens Commun »
- KECHAD Rabah, 2012, *Économie informelle et dynamiques sociales- Regards sociologiques*, Colloque international sur l'économie informelle
- LACHAUD Jean-Pierre, 1988, *Le secteur informel urbain et le marché du travail en Afrique au Sud du Sahara*, Genève, Institut international d'études sociales.
- MALDONADO Carlos Eduardo, 2001, *L'économie informelle en Afrique francophone : structure, dynamique et politique*, Genève, B.I.T.
- MALINGUMU Syosyo C. 2006, *Plaidoyer pour une politique économique de l'informel en RDC*, Le Potentiel, P6.
- MMEH / DH-PADEAR-GTZ / KFW-DED (1998), *l'impact de la Décentralisation sur le secteur de l'Eau et de l'Assainissement en milieu rural*. Atelier de réflexion initiale. PEA / PROTOS.
- LE BERRE Maryvonne, 1995 « Territoires », in Antoine BAILLY, Robert FERRAS, Denise PUMAIN (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica.
- MUHEME Gaspard Bagalwa, (1995), *L'économie informelle face à l'évolution du dualisme Conceptualisation théorique et illustration par l'étude de l'itinéraire agro-économique de la filière mboga*, Québec, Thèse de doctorat, Université Laval.
- NEIL J. Smelser and SWEDBERG Richard, (2005), *Introducing Economic Sociology*, in *The Handbook of Economic Sociology*, Second Edition, STU – Student, pp 3-25
- PHILIPPE Barthélemy, 1998, « Le secteur urbain informel dans les pays en développement : une revue de la littérature », in *Région et Développement*, pp. 1-47
- SARDAN Olivier de Jean-Pierre, 1995, *Anthropologie et développement, Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Apad-Karthala, 221 p.
- SASSE Flavien, 2000, *Principes et Enjeux de la Décentralisation au Bénin*. Atelier de Formation du Personnel des ONG sur la Décentralisation

- DIENE Serigne Aly Cissé, 2001, *Secteur informel et décentralisation dans la perspective de l'articulation d'une injonction politico-administrative aux capacités endogènes : le cas de la commune de Saint-Louis*, mémoire de maîtrise, Saint-Louis, 186 p.
- TOTIN K. Marius, 2012, *Eligibilité connective et prospective territoriale au Bénin : Enjeux de la coopération intercommunale à Abomey-Calavi, Cotonou et Sèmè-Kpodji*, Thèse de Doctorat, Université d'Abomey-Calavi, Cotonou (Bénin), 354p.
- UEMOA, 2004, *Le secteur informel dans les principales agglomérations des sept Etats membres de l'UEMOA : Performances, insertion, perspectives*.
- WHALTER, R., 2006, *La formation professionnelle en secteur informel : Rapport sur l'enquête terrain au Bénin*, DT n°19, AFD, Juin 2006. RGPH 3
- YATTA François-Paul, 2009, *La décentralisation fiscale en Afrique - Enjeux et perspectives*, 297 p.